



**Allocution prononcée par le ministre James CADET à l'occasion  
de la 28<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations  
Unies sur les Changements Climatiques**

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Au nom du peuple haïtien et de Son excellence, le Premier ministre Ariel Henry, j'exprime ma profonde gratitude aux dirigeants et au peuple émiratis pour l'accueil et l'organisation de cette COP. J'en profite également pour remercier le Président de la COP28 ainsi que le Secrétaire exécutif de la Convention pour les efforts consentis afin de lancer un signal fort dès l'ouverture de cette Conférence.

Parmi ces efforts, Haïti voudrait, notamment, saluer l'opérationnalisation du Fonds sur les pertes et préjudices ainsi que les premières promesses pour sa capitalisation. Les pays les moins avancés et les petits états insulaires en

développement comme Haïti, ont particulièrement besoin pour renforcer la capacité de leurs populations vulnérables et injustement exposées.

**Mesdames, Messieurs,**

Dans l'Accord de Paris, nous avons pris le ferme engagement de maintenir le réchauffement de la planète à 2 degrés Celsius et de faire tout ce qui est possible pour le limiter à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. Malheureusement, la plus récente évaluation faite par le GIEC et confirmée par le rapport technique sur le premier bilan mondial prévu dans ledit accord a clairement indiqué qu'on n'est pas sur la bonne voie et qu'il faudra effectuer des modifications urgentes et de grande envergure dans tous les secteurs.

***Monsieur le Président,***

***La fenêtre pour éviter un dépassement du seuil d'augmentation de la température globale de 1.5 degré Celsius est en train de se fermer rapidement. Tout retard additionnel au cours de cette décennie critique se traduira par des scénarios catastrophiques pour les petits états insulaires en développement comme Haïti qui peine encore à se relever***

***des récentes inondations meurtrières et dévastatrices pour l'économie du pays.***

**Monsieur le Président,**

**Distingués délégués,**

La République d'Haïti fait face à de nombreux défis de sécurité et de développement. Depuis deux ans et sous l'impulsion du Gouvernement, un groupe de plus de 60 organisations nationales et internationales travaillent ensemble pour dresser l'état complet des liens entre climat et sécurité en Haïti. Leur rapport publié en septembre est sans équivoque, et établit clairement les liens entre le changement climatique et la dégradation de la situation sécuritaire globale du pays. La question de la sécurité climatique est, à cet égard, une problématique extrêmement préoccupante qui complique notre fragilité et crée des difficultés additionnelles pour la société haïtienne. Malgré tout, cela n'empêche pas mon pays de participer, activement et selon ses capacités, à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

En effet, comme indiqué dans la version révisée de sa Contribution déterminée au niveau national, la République d'Haïti entend, d'ici 2030,

augmenter de façon significative sa couverture forestière ainsi que la part des énergies renouvelables dans le mixte énergétique du pays.

Par ailleurs, afin d'accroître sa résilience aux conditions climatiques adverses, la République d'Haïti a complété, au début de cette année, son premier Plan national d'adaptation dans lequel il est indiqué un ensemble d'actions à mettre en œuvre dans les secteurs socio-économiques névralgiques comme l'agriculture, les ressources en eau, la santé et les infrastructures.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace des actions établies dans les documents préalablement cités, des efforts considérables ont été effectués. Ainsi, au cours du mois de décembre de l'année dernière, le Premier Ministre, Dr Ariel Henry a lancé la première réunion du Comité national sur les changements climatiques, une entité multisectorielle chargée de la coordination générale des actions nationales de lutte contre les changements climatiques. Toutefois, la transformation des ambitions d'atténuation et d'adaptation en des actions concrètes à l'échelle du pays nécessite des ressources financières, humaines et technologiques qui dépassent généralement les capacités du pays. Nous en profitons pour rendre témoignage au sens de dévouement et à l'engagement du peuple taiwanais, combien mérité dans la lutte contre les changements climatiques,

qui a financé en Haïti de nombreux projets portant sur l'atténuation et l'adaptation.

Monsieur le Président,

Au nom de la justice climatique et à la lumière des résultats du premier bilan mondial sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la République d'Haïti attend que cette COP marque un nouveau tournant et insuffle un nouvel élan à la lutte mondiale contre les changements climatiques. Le statu quo, y compris les différentes formes d'exclusion, ne peut pas être une option, sinon et pour le moins qu'on puisse dire, les générations futures ne nous pardonneront pas d'avoir peu fait pour juguler le phénomène pendant que les solutions étaient à notre portée.

Dans cette perspective, la République d'Haïti espère que cette COP28 aboutira à des résultats positifs relatifs à :

- 1) Une capitalisation substantielle et une mise en fonctionnement rapide du Fonds sur les pertes et préjudices ;
- 2) Un cadre approprié pour évaluer les progrès vers l'atteinte de l'objectif mondial en matière d'adaptation ;

- 3) Un doublement effectif du financement pour l'adaptation d'ici 2025 avec une considération spéciale pour les PMA et les petits états insulaires en développement ;
- 4) L'établissement d'un programme de travail robuste sur la transition juste basé, entre autres, sur les droits humains et inspirés par les principes de la Convention ;
- 5) La mise en œuvre efficace du programme de travail pour le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et alignée à l'objectif de 1,5 degré Celsius ;
- 6) L'identification des suites pratiques à donner au premier bilan mondial afin de rompre définitivement avec le statu quo, notamment dans nos rapports avec les énergies fossiles ; et
- 7) Une décision sur le processus de définition d'un nouvel objectif chiffré collectif de financement climatique alimentée par les meilleures connaissances disponibles.

**Monsieur le Président,**

**Pour les communautés haïtiennes, le seuil de 1,5 degré Celsius n'est pas un slogan. Il est plutôt une question existentielle qui mérite des**

**actions à la fois urgentes et concrètes à la hauteur de ses multiples dimensions. Il en va même de la paix et de la sécurité dans nos régions respectives. Agissons vite, agissons bien pour un regain de confiance dans le multilatéralisme sur le climat et le bien-être des générations actuelles et futures.**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !!!**